

PLACEMENT EXTRA-FAMILIAL DE MINEUR·ES

Recommandations aux acteurs·trices du Valais et du Tessin

Par les étudiant·es
et les enseignant·es
de la clinique
d'analyse sociale,
Institut de recherches
sociologiques,
Université de Genève

MESSAGES CLÉS

- L'enfance est par définition une période de la vie caractérisée par un haut niveau de vulnérabilité. Par conséquent, la protection de l'enfance est une question sociale fondamentale qui doit se faire dans le respect des individus concernés.
- Assurer le bien-être, l'autonomie et la dignité des mineur·es placé·es relève de l'écoute et de la participation des enfants et leurs familles, de la professionnalité des intervenant·es, ou encore de la coordination des institutions responsables des décisions de placement, de la prise en charge des mineur·es et de la surveillance des mesures.

RÉSUMÉ

Le placement extrafamilial est la mesure la plus conséquente parmi les mesures de protection de l'enfance et affecte considérablement la vulnérabilité des mineur·es concerné·es. Les principes du bien-être et de l'intérêt supérieur de l'enfant doivent guider toute action entreprise dans ce contexte. Les difficultés liées à la définition et à la mise en œuvre de ces principes – qui varient en fonction des cantons – représentent la raison d'être de nos recommandations.

En lien avec le projet de recherche historique «Placement de mineur·es dans les régions frontalières : Valais et Tessin» du Fonds national de recherche (FNS), Projet national de recherche 76 (PNR76) «Assistance et coercition», la présente étude s'adresse aux acteur·trices des cantons du Valais et du Tessin. Notre travail se fonde sur une recherche documentaire ainsi que sur la réalisation d'entretiens avec divers·es acteur·trices directement impliqué·es dans les systèmes de placement extrafamilial des deux cantons. Les différents points de vue récoltés ont permis de mieux saisir les points forts et les points faibles de ces systèmes. Les douze recommandations qui en découlent visent à contribuer à améliorer la prise en charge des mineur·es concerné·es par les placements extrafamiliaux.

POUR ALLER PLUS LOIN

Recommandations relatives au
placement extra-familial, CDAS/
COPMA 2021
www.sodk.ch

Recommandations
Quality4children
www.integras.ch

RAPPORT COMPLET

[www.unige.ch/sciences-societe/
socio/sociobrief/numero7](http://www.unige.ch/sciences-societe/socio/sociobrief/numero7)

ISSN 2673-2742

SocioBrief est une note de synthèse qui s'appuie sur des travaux scientifiques et dont le but est d'éclairer les débats contemporains portant sur des enjeux de société.

SocioBrief s'adresse à un public professionnel actif dans les politiques publiques et aux champs d'action associés.

RÉSULTATS

Les notions de bien-être et de maltraitance de l'enfant évoluent en fonction du contexte historique, politique, économique et social, ainsi qu'avec la professionnalisation des systèmes d'assistance sociale et des outils mis en place pour mesurer et détecter la maltraitance.

Déterminer le besoin de protection des enfants est un exercice complexe caractérisé par une tension entre assistance et coercition. Pour saisir toute cette complexité et garder le bien-être de l'enfant au centre des initiatives, il est important de prendre en compte les réalités des enfants et des jeunes concerné·es, ainsi que le vécu de leurs familles et des proches qui les entourent. La complexification – depuis au moins les années 1980 – des origines des personnes ayant des expériences migratoires et qui vivent en Suisse représente un défi croissant pour les institutions chargées de prendre en considération ces réalités et ces vécus. Prendre en compte la réalité des enfants signifie également promouvoir leur statut de « sujets » faisant partie de la société, ce qui passe par la reconnaissance de leurs compétences et par l'inclusion dans les processus qui les concernent, par exemple les mesures visant leur protection.

Nos recommandations sont le fruit d'une analyse documentaire et de l'analyse de 19 entretiens conduits avec les acteur·trices impliqué·es dans le domaine de la protection de l'enfance, y compris les mineur·es concerné·es par des mesures de placement extrafamilial. Nous avons formulé 12 recommandations regroupées en 5 axes principaux : mieux prendre en compte la personne et son contexte dans la prise en charge, la participation comme orientation, étendre l'offre de formation, améliorer les phases de transition, ainsi que mieux coordonner les institutions impliquées et sensibiliser le grand public.

RECOMMANDATIONS

Axe 1 : Mieux prendre en compte la personne et son contexte dans la prise charge

1. Ajout d'une dimension temporelle et d'une complexité
2. Adapter l'offre à la diversité des situations de difficulté

Axe 2 : Participation comme orientation

3. Mettre l'enfant au centre du processus
4. Assurer la participation et l'évaluation des familles et enfants sur les services
5. Revaloriser le temps alloué aux familles et aux enfants

Axe 3 : Étendre l'offre de formation

6. Promouvoir la formation spécifique des acteur·trices du placement extrafamilial
7. Proposer une formation dans les écoles pour les enseignant·es

Axe 4 : Améliorer les phases de transition

8. Préserver les liens et relations sociales des mineur·es lors du placement en institut
9. Assurer des transitions plus graduelles et progressives
10. Améliorer l'encadrement des mineur·es placé·es en vue de l'entrée dans la vie active

Axe 5 : Coordination des institutions impliquées et sensibilisation du grand public

11. Améliorer la communication et la transparence par la création d'une plateforme commune
12. Sensibiliser le grand public au placement extrafamilial pour lutter contre les stigmatisations

Sandro Cattacin, Marco Nardone & Toni Ricciardi, avec Ruth Afonso, Mathilde Baraux, Youri Bernet, Aline Bœuf, Alice Carchereux, Jimmy Clerc, Justine Daverio, Diana Marcela De La Cruz Tejada, Katherine Blanca De Rivero, Momadou Diagne Lo, Vik Anika Dünner, Morgan Fluckiger, Liam Hamidi, Karim Jowary, Julie Shaina Mancini, Julien Mathez, Maria Moschou, Gaspard Piguet, Dafine Salijaj et Celia Sepe. *Placement extrafamilial de mineur·es. Recommandations aux acteur·trices du Valais et du Tessin*, Genève : Université de Genève (SocioBrief, n°7)

L'entière responsabilité du contenu de ce document incombe à ses auteur·es.